OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER

INSTITUT FRANÇAIS D'OCEANIE

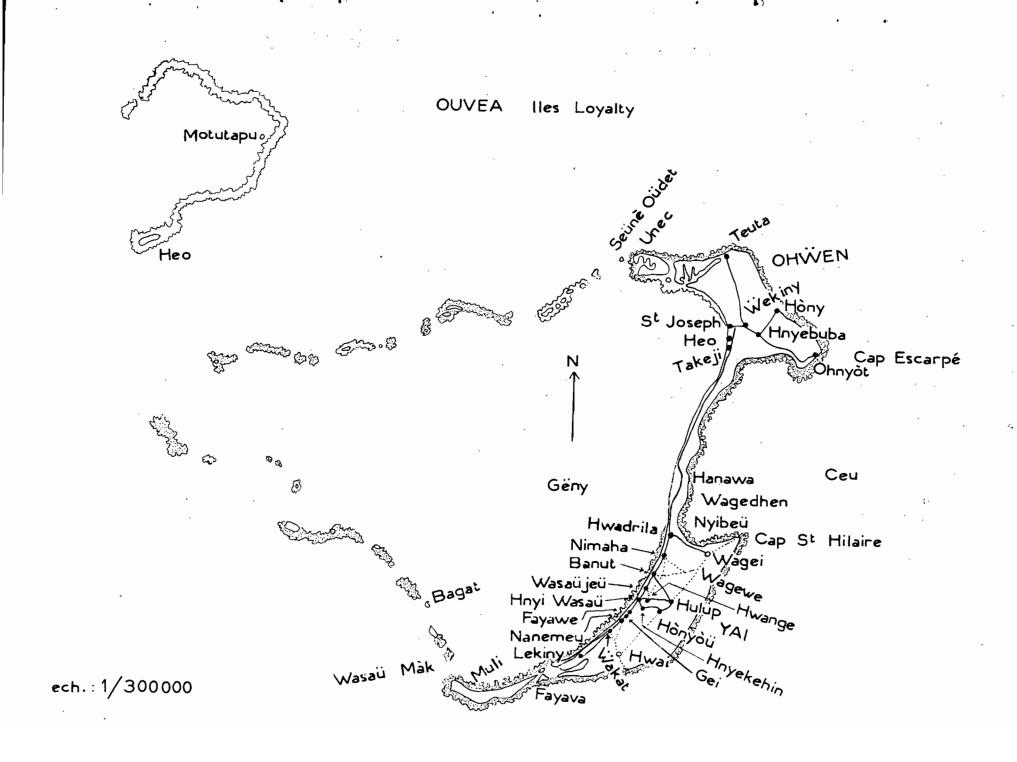
L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE TRADITIONNELLE A UVEA

(ILES LOYALTY)

. **par**

Jean GUIART

Ethnologue de l'Institut Français d'Océanie



L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE TRADITIONNELLE A UVEA

(ILES LOYALTY)

Ouvéa est l'île la plus septentrionale de l'archipel des Loyalty, presque au terme d'une ligne de terres coralliennes, nordouest sud-est, qui va des récifs de l'Astrolabe à l'îlot Walpola Contrairement à Maré et Lifu qui sont des atolls soulevés, Uvea se présente comme un atoll basculé. D'un côté, plage et falaises formen la Grande Ile; de l'autre une chaîne d'îlots, témoins peut-être de l'ancien relief. En effet, si les deux principales de ces "Pléiades" Muli et Unec (Ueneti) correspondent à une telle description, le petit îlot de Fayava (Wasaŭ), entre Muli et la pointe de Lekiny, possede un lagon encore en partie immergé, mais sans communication avec la mer.

L'île principale de l'atoll est formée de deux masses de même importance, l'une au nord dite Ohwen, l'autre au Sud dite Yai, reliées par une bande de corail parfois très étroite, ce qui a fait croire jusqu'à une date assez tardive à l'existence d'un goulet. Ces deux masses apparaissent de structure identique. Le littoral Ouest (Gëny) est bordé d'une dune qui porte la plupart des villages; derrière, un bas fond le plus souvent marécageux, utilisé pour la culture des taros d'eau (hnyei kënying ou hnyei tadèn) en des champs submergés séparés les uns des autres par une petite digue. Le terrain remonte légèrement pour donner une zone en général trop racheuse pour les cultures, en dehors des trous de corail (ta hmonop) où l'accumulation de détritus permet de planter bananiers, papayers et taros de grande taille. Sur presque toute l'île, cette zone est comsacrée au cocotier, la principale richesse du pays. Plus loin le soll devient trop aride et se voit livré à une brousse plus ourmoins épais se, brousse basse où dominent les énormes troncs de Koü ou d'ofenök, qui sergaient autrefois à la construction des barrières de cheffecies

⁽¹⁾ La transcription utilisée ici est celle reçue localement, avec de légères modifications de façon à ne confondre aucun phonème: o, bw, p, f, w, t, t, d, d, th, dh, n, hn, m, hm, s, sh, z, c, j, ny, hny, k, g, ng, l, hl, r, w, hw, y, a, a, a, e, è, i, o, ò. ô, u, ü. Cf. Leenhardt (M.) - Langues et Raign Emis Godmentaises tro-Mélanésie. Paris 1946.

Au travers serpentent des sentiers souvent disposés en charmilles. ce qui est presque inconnu sur la Grande Terre. De temps à autre une étendue de brousse est nettoyée pour un champ (ta hulup), chaque trou de corail contenant un monticule conique d'où part la plante: igname (koko)(1) ou le plus souvent patate (kumala), à qui cette zone serait plus particulièrement dédiée. En approchant du centre de l'île, on revient à un terrain plus riche, correspondant, semble-t-il, à un ancien rivage et où réapparaissent les cocoteraies et les champs d'ignames et de walei, tubercule très apprécié des gens d'Uvea. Une falaise abrupte mène à un plateau rocheux qui constitue une des zones les plus cultivées de l'île, lorsqu'il est creusé d'une dépression longitudinale ou de cuvettes à l'abri des vents.

Le bord extérieur de ce plateau rocheux, toujours surélevé. tombe droit d'une cinquantaine de mètres sur une série de terrasses inclinées dans leur longueur et sur lesquelles l'Océan se brise avec violence. Quelques pins colonnaires, plaqués contre la falaise qu'ils dépassent, sont, sur des kilomètres, les seules plantes à dominer la flore tout à fait particulière de cette zone qui ne dépasse pas quelques dizaines de mètres de largeur. En langue mélanésienne on la désigne du nom de Ceu.

Les îles d'Unec et Muli ne connaissent que la dune côtière plantée de cocotiers, suivie presque immédiatement par la falaise qui porte les champs.

L'île en sa totalité offre une caractéristique qu'elle partage avec les autres atolls coralliers: le manque d'eau auquel il faut obvier par la construction de citernes ou le creusement de puits (2). En comptant Muli et Fayava (Unec n'est plus habitée), Uvea en 1948 contenait 2.288 habitants dont 1146 hommes et 1142 femmes. Otte population en lente progression possède donc une démographie bien équilibrée. Elle n'a jamais fait l'objet d'une étude d'anthropologie pjysique. Tout ce qu'on peut donc en dire à ce propos est qu'elle présente en général un aspect assez uniforme malgré le métissage polynésien qui s'est produit historiquement et dont il ne reste peut-être d'autre marque parfois que la corpulence. On dénote cependant certaines différences locales de faciès, non pas tellement entre les tribus mélanésiennes et celles qui descendent des immigrants de

(2) L'eau de ces puits est moins saumâtre qu'on ne le croirait et

presque douce au centre de l'île.

⁽¹⁾ La liane de l'igname n'est pas comme sur la Grande Terre, faite à monter après un tuteur mais s'enroule sur une espèce de corbeile le renversée, faite de baguettes entrecroisées dont les deux extrêmités sont piquées en terre. Il en cot de même du walei. Champ d'ignames: hnyei koko, hnyei huna.

Wallis; par exemple, dans la région de Banut (1) (migration de Lifu), certains indigènes, grands, bien découplés, au visage allongé, montrent un nez, d'ailleurs assez fin, qui rappelle le nez dit "papou" par la courbure spéciale de la partie inférieure et l'abaissement de la pointe en-dessous du niveau de la racine du nez; par ailleurs, dans le nord (Teuta, Wëkiny) certains individus présentent une bouche large mais aux lèvres minces, surmontée d'un nez droit et sinon fin, très droit.

La vie économique de cette population apparait simple, à ne considérer que ses traits généraux. L'alimentation est fournie par les cultures vivrières traditionnelles: ignames, taros, walei, patates, cocotiers, papayes auxquelles s'ajoutent des légumes d'importation récente: salades, tomates, oignons. La pêche semble être devenue plus rare, tant par manque de moyens de navigation - il n'y a plus une seule pirogue dans l'île - que par l'existence du complément possible du pain, du riz et des boîtes de conserves. Les ressources financières s'acquièrent surtout par la vente aux commercants européens du coprah dont l'île est grosse productrice, l'álevage de cochons quand un débouché est assuré sur Nouméa, par l'exploitation irrégulière du peu de bois de santal subsistant encore, enfin par le travail à l'extérieur - les Uvea sont de bons marins dans la mesure où les conditions de vie y permettent l'épargne. A l'intérieur de la Société indigène, les circuits d'échanges sont encore déterminés en grande partie, non tellement par la loi de l'offre et de la demande, mais par les obligations dérivant de la parenté classificatoire et par les allégeances et les relations traditionnelles de chaque groupe local.

Comme les autres îles des Loyalty, Uvea offre au Chercheur une société autochtone plus indépendant que celle de Calédonie, parce que moins au contáct des Européens. En effet, l'île entière est constituée en réserve indigène, sauf une bande de cinquante mètres le long de la côte, dénommée zone maritime, où les Européens peuvent éventuellement s'installer sous certaines conditions. N'ont profité de cette possibilité que quelques commerçants, représentants des firmes de Nouméa, dont le séjour est essentiellement temporaire, et les missionnaires catholiques et protestants. Quelques commerçants indigènes ont ouvert boutique et revendent ce que leur fournissent leurs collègues eurppéens, dont ils tiennent parfois la succursale; keur autonomie financière est rarement suffisant pour leur permettre de traiter directement avec les maisons de Nouméa. Mais on ne peut dire que les commerçants aient beaucoup d'influence sur l'évolution de la culture locale. Les techniques nouvelles apprises et le style de vie actuel remontent à l'enseignement des premiers missionnaires.

⁽¹⁾ Banut a reçu une migration de Lifu (Gaica). Cf. ce village en annexe.

L'administration tracassière exercée par les gendarmes, n'a eu d'influence que lorsqu'elle s'exercait dans le même sens que l'action de Missions (1); par contre, ils sont directement responsables du réseau des routes carossables et on leur doit une politique suivie d'encouragements à la construction de citernes. A l'époque, la conversion au catholicisme, ou au protestantisme, a suivi les voies sociologiques traditionnelles, les chefferies adversaires adoptant des confes sions opposées: le tableau en est resté là, quoique des tentatives se font jour pour sublimer ces différences en faveur de l'intérêt général compris dans un sens d'autonomie vis à vis et de l'administration et des missions. Remontant à déjà près d'un siècle et relativement très dense⁽²⁾, l'influence missionnaire a eu le temps de pénétrer en profondeur, d'abolir la plupart des croyances et des coutumes anciennes (3). Mais si elle a très vite fait disparaître par exemple la polygamie, si elle impose encore parfois ses directives au chef et si elle assure l'éducation au moins morale de ses enfants, la Mission, quelle que soit sa couleur, n'a, pas plus que l'administration, touché à la structure même de la Société indigène

C'est là toute la raison du travail que nous présentons ici.

⁽¹⁾ Au contraire de la Grande Terre, l'essai d'imposer vers 1950 aux indigènes la construction de maisons de style européen, a fait complètement faillite, seules les cases rondes ayant résisté à un cyclone qui se produisit alors opportunément. Quelques maisons de chef sont construites aujourd'hui en chaux et les plus aisés cherchent à construire en ciment, mais c'est là encore plus une question de prestige que de confort.

⁽²⁾ Il y a eu jusqu'à trois Pères Maristes (Muli, Fayawe, St. Joseph) des soeurs du même ordre et un missionnaire protestant et sa famille, tout cela pour deux mille habitants, proportion qui n'a été atteinte nulle part ailleurs, sauf peut-être aux Iles Wallis.

⁽³⁾ Les danses traditionnelles sont tolérées par la Mission Catholique, interdites par la Mission Protestante (sous l'influence de la Demoiselle Missionnaire qui a l'île en charge).

⁽⁴⁾ L'éviction pendant plus d'un quart de siècle du chef traditionnel du district de Fayawe, remplacé par un de ses vassaux, avait créé un tel malaise permanent qu'à la fin de la guerre, il a fallu revenir sur la chose, et remettre en place le prétendant légitime.

LA SOCIETE ET SON FONDEMENT TERRITORIAL: LE CLAN.

Sur la "Grande Terrë" (Nouvelle-Calédonie) au paysage montueux, il est relativement facile de situer les groupes: l'habitat humain s'y disperse en effet en taches éparses dans la brousse; chaque clan possède sa phace propre sur une crête, son tertre bien visible, distinct des plans d'eau parallèles des tarodières et des sillons d'ignames s'incurvant sur la pente.

Sur l'île d'Uvea, au relief imprécis, les demeures sont aujourd'hui proches les unes des autres, suivant le schéma du village tel que l'ont partout imposé l'Administration et les Missions; il semble quaautrefois, à la différence de Lifu et Maré, ces regroupe-ments existaient déjà mais étaient plus laches; ainsi, pour des raisons de défense probablement, la physionomie générale n'en était pas si différente. Aux yeux de l'observateur qui ne distingue pas les limites ténues mais réelles qui les séparent toujours, les divers clans qui composent la tribu ne s'offrent plus suivant un ordre défini. On ne voit sur le terrain qu'un ensemble de cases composé d'un nombre plus ou moins grand des mêmes unités fonçtionnelles: case ronde (1), abri-cuisine (2), case rectangulaire (3). Sociologiquement ce groupe de trois éléments d'habitation correspond à ce à quoi l'on peut se référer sous le titre de "famille restreinte", c'est-à-dire du père, de la mère et des enfants non adultes. Même ce groupe, topographiquement bien défini, apparaît flou et instable: les grands parents peuvent virre avec les enfants, ou s'occuper seuls des petits enfants alors que les parents sont partis à Nouméa, ou encore il peut y avoir vie en commun de deux générations, de lignées différentes; enfin le jeu de l'adoption peut venir compliquer les assemblages familiaux.

Ainsi l'enquête ne pouvait guère partir de la disposition des familles sur le terrain; la toponymie locale, variée à l'infini, offrait un terrain aussi difficile. Un essai fut tenté à partir d'un document de valeur très relative, à savoir les Registres d'Etat Civil Indigène. Mais à l'expérience, la pertinence des noms inscrits apparut très rare. Le plus, souvent, l'Etat Civil n'offre (4) qu'une liste

⁽¹⁾ Case de prestige, mais aussi celle qui résiste au vent et contient les objets ou les effets précieux.

⁽²⁾ Recouvert d'un toit plat en palmes de cocotiers tressées ou non ou encore en tôle ondulée sur laquelle on fait sécher le coprah.

⁽³⁾ Généralement divisée aujourd'hui en deux chambres à coucher.
(4) Une révision est en cours sur de meilleures bases sociologiques avec la collaboration de l'auteur de ces lignes.

de vocables où il est parfois impossible de se reconnaître; on avait demandé en général aux déclarants le nom de leur père; la réponse était à chaque fois le nom individuel de ce dernier et en conséquence les noms, soi disant de familles, inscrits changeaient à chaque génération, quand il ne s'agissait pas d'un des nombreux surnoms, parfois fantaisistes, dont chaque indigène peut se prévaloir.

Après des soirées écoulées à rétablir la transcription des noms indigènes déformés par l'otthographe des gendarmes, on se retrouvait au même point. Aucun informateur ne pouvait donner à lui seul la valeur exacte de chacun des noms, ou s'il s'essayait imprudemment à le faire, les informations recueilliæs revêtaient une valeur parfois douteuse. Il fallut recouper ce travail, intéressant à titre d'essai mais de rendement médiocre, par des tableaux de clans, mis au point (1) pour chaque village par les anciens réunis et établis sur la base de l'offrande de prémices (hejen fat).

C'est par là en effet qu'il; aurait fallu commencer. Pour l'in digène d'Uvea vivant entre la pêche et le travail de la terre, l'offrande d'une partie des fruits de son travail est l'acte social par excellence. On ne peut évidemment donner que ce que l'on a de meilleur et l'offrande cérémonielle des prémices de la récolte. est comm la consécration de l'année nouvelle. Les premières jeunes ignames portées en don par un cadet à son frère aîné déclenchent une mécanique complexe dont le déroulement offre au spectateur une image presque complète de la structure de la Société indigène. Car l'offrance des prémices n'est ni un échange, ni un simple don d'amitié, et celà à tous les niveaux de l'échelle sociale. L'offrande du cadet à l'aîné n'est pas mise de côté pour l'alimentation quotidienne; on en garde une partie et le reste, s'ajoutant à l'offrande personnelle, est porté par l'aîné d'un groupe de frères à celui que l'on considère comme la tête de la lignée. La meilleure part des offrandes reçues par ce dernier, augmentée d'une substantielle contribution, est remise ensuite à celui quidétient la position prépondérante au sein du sous-clan; le même processus répercute les prémices, toujours plus considérables malgré la dîme prise au passage, jusqu'au chef de clan puis au chef de village, enfin en dernier lieu à l'homme que l'on désigne ordinairement du nom de grand chef.

L'énumération de ces différents niveaux appelle un commentair La définition du grand chef et du chef de village (ou petit chef) n'offre pas de difficultés; elle serait d'ordre quasi-topographique

⁽¹⁾ Le Chercheur jouant alors le rôle de scribe.

et correspond à peu près (1) à la distinction administrative entre district et tribu. Le clan est le groupe local dont les contours ne nous apparaissent pas au premier abord; un terme indigène, lap, le désigne mais il est imprécis, recouvrant tout groupe suffisamment individualisé pour être désignénd'un nom spécifique. Nous admettrons que le clan est le groupe local dont les prémices ou <u>fat</u> vont au chef de village. L'analyse postérieure confirme ce point de vue et permet de définir plus précisément l'unité sociale que désigne ce terme. En bref, le clan:

- a) se prévaut d'un nom spécifique qui peut éventuellement s'appliquer à tous ses membres en y ajoutant des précisions supplémentaires s'il y a lieu (nom de sous-clan, de lignées, etc...).
- b) donne le fat à la chefferie de la tribu dont il fait partie
- c) est 'exogame", c'est-à-dire marie ses filles et prend ses femmes au dehors(2).
- d) est détenteur d'un certain territoire où il réside, mais où il n'a qu'une faible partie de ses cultures; celles-ci sont en général groupées ailleurs, mais sont parfois dispersées au hasard de l'histoire des appropriations individuelles.

De ces caractéristiques, seules la première et la quatrième s'appliquent aux groupes plus restreints que nous désignerons des termes de sous-clan et de lignée.

On vient de voir l'importance de l'offrande des prémices. Toute chefferie est supportée par le groupe des je dit, ceux qui donne le fat. Ce sont ceux qui sont les plus proches du chef, disent les informateurs, ils sont comme "le père et la mère du chef". Ce sont eux qui, historiquement, l'ont choisi ou accepté et dont éventuellement l'opinion hostile forcera la déchéance.

Aux échelons inférieurs, le rituel du don des ignames n'est guère plus apparent que leur transport suivi des brèves allocutions réciproques de présentation et de remerciement. Il en est tout autrement au niveau du chef de tribu comme du grand chef; les prémices de chaque clan, qui constituent une provision importante doivent être

⁽¹⁾ cf. en appendice le cas de la chefferie Imwene à Ohwen.
(2) Mais contrairement à la Nouvelle-Calédonie, pas au même endroit d'une génération à l'autre: la fille ne doit pas retourner d'où vient la mère.

déposés dans une enceinte particulière dite <u>hnyeule</u>, située à l'intérieur de la chefferie; la barrière (<u>hak</u>) (1) en est agencée de telle façon que l'entrée soit en chicane de sorte qu'on ne puisse voir de la porte la case ronde bâtie à l'intérieur; cette case ronde est dite hnyaba than (maison du chef); auprès d'elle, un grenier à ignames surélevé, umata. Autour de ces deux constructions, sont plantés des bananiers et des cannes à sucre, en une sorte de jardin réservé que seul le chef peut venir souiller de ses excréments, mais dont il ne peut manger les fruits réservés à un de ses serviteurs, le hingat in than(2) De même seul le chef, sans ses femmes, pouvait y dormir accompagné parfois de celui de ses serviteurs (3) dont le privilège ordinaire était de lui apporter sa nourriture à l'intérieur de la case, Aujourd'hui encore et surtout de chefferie à chefferie ce n'est pas celui qui y est tenu qui porte lui-même ses prémices, mais il délègue un de ses serviteurs (hingat) pour ce faire. Il n'y a pas de jour fixé pour cela. Le chef qui reçoit n'est pas non plus présent. Ses serviteurs, ceux du moins qui peuvent pénétrer à l'intérieur du hnyeule, reçoivent l'offrande; celui dont c'est le rôle remercie et ils vont ensuite prévenir le chef. Dès qu'un personnage revêt une certaine importance, il se doit de ne pas apparaître et de déléguer un représentant, tant pour offrir que pour recevoir. S'il n'est que chef de lignée, ce sera un de ses cadets et s' il le faut, on ira même chercher un individu tout à fait indépendant pour jouer en cette occasion le rôle de hingat. Ce cérémonial élaboré et la qualité quasi-religieuse du lieu où sont déposés les prémices affirment la valeur que revêt aux yeux des indigènes l'offrande annuelle du fat. Quoique absent au moment même de l'offrande, le chef remerciera par un présent qu'il mesurera au rang du donateur et à l'importance du don reçu.

LES CHEFFERIES

La règle que nous avons posée de l'offrande des prémices souffre des exceptions, comme le montrent les listes en appendice. Certains clans, pour des raisons traditionnelles diverses, ne font pas au chef le don du <u>fat</u> mais offrent un présent de bon vouloir, dit <u>tang sahac</u>. S'ils ne sont pas déjà sujets d'une autre chefferie, auguel cas ce <u>tang sahac</u> représente le plus souvent le remerciement pour le prêt d'un terrain, ce privilège les désigne comme gens d'importance; leur parole

⁽¹⁾ Les barrières et surtout celles qui entourent la chefferie, en énormes troncs de <u>koü</u> cu d'<u>ofenök</u> sont de véritables monuments, extrêmement impressionnants. <u>Koü</u>: Légumineuses - caesalpinides <u>Intsia bijuga</u> (Asa grey) O. Ktze. <u>Ofenök</u>: peut être le <u>bünyi</u> de l'Ile des Pins: Sapotacées, <u>Manilkara pancheri</u> Pierre ex. Guill.

⁽²⁾ Ce serait la coutume au moins à Hwadila.

⁽³⁾ Omakoko pour la chefferie Hwenegei.

jouit d'un poids particulier; ils peuvent être les plus anciens possesseurs du sol, ou encore se glorifier d'un ancêtre ayant joué un tôle de premier plan dans la tradition locale. En général, ils ont à remplir une fonction particulière vis-à-vis de la chefferie. Il faut dire que la tradition sociale aux Iles Loyalty est d'entourer le chef d'une véritable cour de dignitaires dont chacun est le représentant d'un clan. Chacun de cës dignitaires joue là un rôle bien d'éfini, à moins qu'en réalité il ne vienne s'ajouter au commun des serviteurs.

Certaines fonctions d'ordre religieux ont en pratique disparu; il en reste à leur tituaire théorique une autorité particulière dans les discussions. Mais ceux qui sont chargés de balayer la cour, ceux qui doivent ouvrir le <u>bunyâ</u> (bougnat)(1), etc.., s'acquittent toujours de leurs fonctions, du moins à l'occasion des rassemblements à la chefferie. Du reste, ils ne sont souvent que les ordonnateurs de la tâche qu'ils sont censés assumer. Celui que dans les listes nous avons qualifié de "héraut", continue à parler pour le chef, dans la paupart des occasions. Par contre, les gardiens des richesses n'ont le plus souvent rien à garder, quelquefois même ils ont vendu le patrimoine qui leur avait été confié (monnaie de perles, de coquillages, colliers de perles, de serpentine, haches-ostensoirs).

A première vue, la présence de deux langues sur l'île aurait pu faire penser à l'existence possible de deux types d'organisation sociale. Il n'en est rien, la structure sociologique reste la même, que les gens parlent mélanésien (<u>Hwen Yai</u>) ou polynésien (<u>Hwen Uea</u>). Les Wallisiens sont venus seuls, sans femmes. Ils ont donc pris des épouses chez ceux qui leur donnaient (ou prêtaient) des terres. Aujourd'hui même, leur système de parenté apparait calqué sur le système mélanésien locals

Ta seule différence subsistant est que le chef d'origine polynésienne est sacré (tapu): on ne peut le toucher, alors que le chef mélanésien peut être déposé, éventuellement mis à mert, et en tout cas frappé par certains dignitaires, s'ils le jugent nécessaire pour sanctionner une conduite contraire aux intérêts du groupe.

Voici la liste théorique des dignitaires d'une chefferie mélanésienne:

- hnvmen than (bouche du chef), héraut;
- ahnyaba(2) (homme de la demeure), serviteur spécial du chef qu'il ne doit pas quitter; il y a souvent pour l'assider un "officier de bouche" chargé de faire la cuisine pour le chef;
- hingat in than, (vieux du chef), souvent nombreux; conseillers et cuvriers, autant l'un que l'autre;

⁽¹⁾ Plat cuit dans les feuilles de banamier au four indigène (2) pour at hnyaba.

- tang tangen than (panier du chef), gardien des richesses patrimoine de la chefferie. C'est souvent le hin
 'gat, ou s'il y en a plusieurs le principal d'entre eux(1);
- obotkong (petit panier pour les offrandes rituelles), prêtre, detin, sorte de conseiller suprême; sa parole a force de loi même pour le chef; il a le privilège d'énoncer le jugement ou la décision qui clôt les discussions du conseil des anciens.
- <u>bat kong</u> (groupe sacré), hommes chargés des constructions dans la chefferie, manquent souvent.

L'organisation des chefferies polynésiennes est identique, mais moins complexe. Aussi bien leurs titres ne représentent que des traditions du <u>Hwen Yai</u> (2) et les dignitaires sont-ils moins nombreux

mutu de aliki, celui qui parle pour le chef, héraut;

- nalapa, serviteur du chef, officier de bouche; dirige l'exceution des travaux de la chefferie;
- matua, conseiller, gardinn des richesses;
- <u>faga atua</u>, conseiller d'ordre cérémoniel; prêtre, devin et magicien.

Ce double tableau représente en quelque sorte la théorie de l'organisation de la chefferie telle que l'a élaborée la pensée indigène en formulant ces désignations. Mais la réalité est plus complexe et seule une description à chaque fois complète peut en fournir l'image. C'est ce que nous avons tenté de faire au moyen des listes en appendice.

⁽¹⁾ Ce peut être comme à Hwadila (chefferie Nyigot) un homme dépendant d'une autre chefferie.

⁽²⁾ Excepté le terme <u>faga atua</u> qui a des résonnances peut-être plus anciennes.

⁽³⁾ Ce qui tendrait à infirmer l'opinion qui croit cotte organisation d'origine polynésienne.

A la lecture de ces listes, on remarquera une prolifération importante de chefferies par rapport à celles reconnues par l'Administration(1). Il en est ainsi, surtout dans le cas du district de Fayawe, particulièrement pour les sujets directs des Hwenegei dont les chefferies de moindre importance n'ont pas été avalisées alors que des chefferies de tous temps indépendantes ont été placées sous l'autorité du grand chef. Cette constatation a son importance. La plupart des conseils d'anciens, non officiels, qui se tiennent à Fayawe chez le Grand Chef Cyril sont composés des dignitaires de la chefferie et des chefs qui offrent les prémices, accompagnés de quelques anciens.

Au Nord de l'île, la rivalité entre tenants des deux confessions s'est modèlée sur l'ancienne opposition politique; la tribu protestante de Hnyebuba (2) donne son allégeance à Imwene, le chef rival de Bahit, seule grande chefferie reconnue administrativement. Bien des tiraillements s'expliquent encore par cette rivalité fondamentale, quoique à date récente Imwene soit redevenu catholique, ce qui n'empêche pas ses sujets protestants de lui faire l'offrande des prémices.

De même le choix religieux identique de Bahit et Nekelo, marque leur accord ancien, quand Nekelo servait en quelque sorte de mercenaire au premier, dans salutte contre Hwenegei. La différence de religion entre Hwenegei d'une part, Bahit, Nekelo et Dumai de l'autre, s'explique par une inimitié de près de deux cents ans. Enfin, l'origine de la conversion au Catholicisme du premier, de même que pour Hawiny son autonomie de toujours à l'intérieur de la grande chefferie.

Le Chef.

Comme le fait remarquer M. Leenhardt dans son chapitre sur les chefferies (4), le chef loyaltien n'est plus l'aîné. Il est celui qui a été accepté et intronisé comme tel par les dignitaires de la chefferie et o'est là en fait toute sa légitimité.

(2) Ou Gosana, appellation donnée par la Mission Protestante.

(3) Déjà noté par Erskine en 1849, cf. Erskine. Journal of a Cruisc among the islands of the Western Pacific in Her Mahiesty's Ship Havannah. London 1853, p. 340 ss.

(4) On se reportera avec fruit à l'ouvrage de M. M.Leenhardt: Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien. Paris 1947.

pp. 140-161.

⁽¹⁾ Sont reconnus par l'Administration: district de Muli; grande chef ferie: Dumai; petits chefs: Wamai et Cau.Districts de Fayawe: grande chefferie Hwenegei; petits chefs: Walèp, Tongajo, Hawiny, Kauma, Aju, Nyigot. Takeji, chefferie Nekelo.District de St Joseph: grande chefferie: Bahit; petits chefs: Beka, Oua, Jeula.

On ne compte plus les cas de transfert de la chefferie d'une branche à l'autre, au hasard des erreurs, des révoltes, des ambitions et des intrigues. Par voie de conséquence, le chef n'a de pouvoir absolu sur ses sujets que dans la mesure où il est soutenu par l'opinion générale. On sait qu'un mécanisme social est prévu pour arrêtér éventuellement ses débordements; mais encore faut-il qu'ils atteignent un certain degré. Il existe vis-à-vis duchef tout un comportement d'ordre affectif, qui lui permet de sortir des normes. Un chef a droit à une conduite qui le distingue du commun des mortels. Depuis la Christianisation, on a tendance à lui reprocher de ne pas être un exemple moral pour la collectivité. Mais s'il sait les paroles et les gestes qui sont de sa fonction, on l'admirera sans arrière pensée en disant: "Il agit comme un chef".

C'est ainsi que s'est reconstruit peu à peu la chefferiendes Hwenegei, après un interrègne de près d'un demi-siècle, avec des heurts dus à ce que le grand chef Cyril, resté trop longtemps à la ville, ne savait souvent plus ces paroles et ces gestes et en avaient qui parfois vexaient et irritaient ses meilleurs appuis. A l'opposé, on a la chefferie Bahit, dont le titulaire choisi et marié très jeune par les anciens et les dignitaires conserve l'ancienne ligne de conduite de prendre leur avis en toutes circonstances.

Ces deux cas surtout permettent de voir fonctionner le mécanisme de ces chefferies. Ailleurs, les occasions sont plus rares; certains dignitaires sont brouillés avec leur chef, d'autres sont à Nouméa. Cependant, il n'y a encore aucune chefferie où le fonctionnement traditionnel ait complètement disparu et celà d'autant plus que la coutume de l'offrande des prémices est toujours en vigueur, telle que la précisent dans le détail les listes données en appendice.

Mais quand bien même la conception de la fonction du chef aurait évolué, certaines conséquences de sa valeur traditionnelle subsistent. Les missionnaires l'ont bien poussé dès le début à jouer un rôle d'autorité plus directe, sinon plus absolue. Puis on en a fait un fonctionnaire subalterne, responsable devant le Gendarme Délégué de l'Administration. Mais le chef n'est toujours respecté que dans la mesure où il le mérite et obéi dans la mesure où il s'est acquis ou a conservé le bon vouloir de ses sujets. Et il est toujours aussi pauvre en terres; ce qui nous amène à traiter brièvement ce sujet.

Tenure des terres.

On ne saura jamais dans quelle mesure le droit de conquête a joué à date ancienne pour aboutir au tableau actuel de la tenure des terres. Ce tableau offre deux caractéristiques:

- la pauvreté relative des grandes chefferies en terrains. Si elles ne peuvent vivre en grande partie sur le produit du <u>fat</u> étant donné les obligations de "représentation" d'un chef il leur faudra se faire prêter du terrain par les clans qui comptent parmi leurs sujets(1); quand un clanns'éteint, le chef devient le dépositaire de ses terres qu'il garde jusqu'à ce que soit désigné par les anciens un homme pour prendre la place du groupe disparu et recueillir alors son héritage(2).
- lexistence de clans particulièrement riches en terrains (3), Tongajo, Daume.

En dehors de l'héritage normal en lignée patrilinéaire, les possibilités traditionnelles d'acquisition des terres sont ici plus nombreuses qu'ailleurs.

La principale en est la coutume de donner en dot aux femmes un terrain qui leur est personnel au cours de leur vie et revient après leur mort au clan de leur mari. Des alliances bien combinées sont en grande partie à l'origine de la richesse du clan Tongajo qui possède des terrains à Fayava, Lekiny, Wakat, Gei, Fayawe, Wasaŭjeŭ, Hulup et Hanawa Hnyimak au nord de Hwadila, à la limite du pays d'Ohwen (St Joseph).

- (1) Cas des terrains utilisés à Wagedhen, par le chef actuel des Hwadila, Wandawa Nyigot, terrains qui lui sont prêtés par les clans Kongulē (Pou), Bwelëk, Wasaē et Ohwan. les siens propres, peu nombreux, sont sis à Hwadila même où le terrain, trop rocheux, est de qualité médiocre.
- (2) A Nimaha, des difficultés entre l'actuel titulaire de la chefferie Aju et ses sujets tenaient à ce qu'il tardait à rendre aux nouveaux représentants de clans éteints les terrains dont il n'atrait la garde que provisoire (cas des clans Majele et Xumbwi). L'opposition habituelle que manifestent les représentants locaux de l'Administration aux adoptions pour perpétuer une lignée, ne peuvent que multiplier ce genre d'abus; elle tient en partie de l'idée accréditée chez les Européens, que la terre appartient au chef
- (3) Les gens de Lekiny, immigrés polynésiens (Wallis) ayant chassé les anciens occupants du lieu n'en sont pas moins pauvres et ne possèdent que la pointe et un morceau de littoral. Le fond du pays est toujours aux mains de clans mélanésiens.

Une autre possibilité d'acquisition de terrains correspond en quelque sorte au "prix du sang", par exemple en compensation d'un meutre involontaire, ou même pour avoir tué au combat un membre de sa propre parenté. Les terres possédées par Tongajo à Fayava proviennent d'une fille Daume, qui matiée chez eux, vit son fils tué par les gens de son propre père, lors des luttes entre Daume et Hwenegei, alors nou veau venu. Devant les imprécations de la mère, les clans wai du camp de Daume lui firent le don de ces terrains, en compensation de leur propre sang qu'ils avaient répandu.

On peut encore recevoir un terrain pour avoir donné un de ses enfants pour être adopté, ou pour prix d'un service rendu à un chef, ou encore en compensation d'un tort causé. Les terrains qui changent ainsi de main n'ont le plus souvent qu'une superficie modeste. Ce phus grand nombre de moyens d'acquisition et leur complexité sont probablement à l'origine du morcellement des propriétés en parcelles de très faible importance, dispersées un peu partout. Si l'on voulait classer les groupes suivant la dispersion plus ou moins grande de leurs terrains de culture, cela ne correspondrait en rien à leur ancienneté d'habitat dans l'île, mais plutôt dans chaque cas, à la cons tellation des relations sociales, et aux conditions historiques d'implantation dans le pays. Wanakamwe et ses gens ont leurs terrains aux si dispersés par exemple que Tabëny Hnynu (1) dont l'arrivée est au moins d'un demi-siècle plus récente. Unei et Waixet offrent une répartition identique de leurs terres, à Gei et à Hwai.

La description de cette structure sociale offre bien évidemment un grand intérêt, par comparaison à celle de la Grande Terre, le plus souvent bien loin de cette complexité. Il n'est pas moins nécessaire de comparer entre elles les trois îles des Loyalty et les variantes qu'elles offrent à chaque fois, quoique le thème général reste le même. Il faudrait ensuite se reporter à la structure politique traditionnelle de la Polynésie centrale (Tonga, Samoa) dont les apports humains sont historiquement attestés aux Loaylty et en Nouvelle-Calédonie. On pourra alors poser la question de la genèse de l'organisation que nous venons de décrire. Il est malheureusement trop tôt pour le faire ici.

Jean Guiart. Juillet 1952

⁽¹⁾ Wanakamwe a ses terrains de cultures derrière Fayawe, à Hwai, dans le fond de Honyou et dans le fond de Lekiny. Tabëny Hnynu es propriétaire à Gei dans le fond de Hwai, de Wakat et de Lekiny.

District de Fayawe ou Yai(1)

Clan <u>Hwenegei</u>(2)

Grande chefferie sise à Hnyi Wasaü

Du nord au sud - offrent le fat directement au grand chef:

Wasaüjeü Mau branche aînée par rapport à Tongajo; délégue Omakoko pour travailler chez le grand chef;

Tongajo chefferie actuelle de Wasaüjeü. Désigne Omakoko de concer avec Mau;

Waxaüxaü Talu(3) hnymen than, héraut, convoque le peuple et parlo

hnymen than, heraut, convoque le peuple et parlo le premier qui accueillit Hwenegei à son arrivé à Cuvéa; sert d'intermédiaire entre lui et les autres chefs; distribue les prémices reçus entre les différentes branches de la chefferie; garde la tombe du premier Hwenegei;

Hnyi Wasaü Membo lignée du grand chef actuel Cyril;

Bolo autre branche des Hwenegei (4)

Uthahulup autre branche des Hwenegei;

Salamon branche d'origine récente, d'où le nom européen:

Hnyekehin <u>Wadu</u> chefferie de Hnyekehin; agit toujours de conceration avec Ihili, chefferie de Hwange;

(3) Aurait été désigné par Wanakamwe pour être serviteur de Hwenegei C'est à Waxaüxaü qu'on cuisait les "bugnats" faits avec les ignames des prémices et que le grand chef venait manger mà.

(4) Sous-clan de Armand Hwenegei.

⁽¹⁾ De gauche à droite dans le tableau: le nom de l'habitaţ, le nom du groupe (soùligné) et une courte description fonctionnelle; le nom des clans de chefferie est souligné de deux traits.

⁽²⁾ Clan originaire de la Grande Terre. Suivant des informateurs de Calédonie, ce serait le clan Fwandyaè, habitant les pointes Pijèn et Pakièp entre Voh et Koné, apparenté aux Wabéalo de Koné; ils étaient spécialisés dans le fabrication de la monnair noire, dont la fourniture était très demandée avant les fêtes, d'où les voyages qu'ilsfaisaient au loin en rapport parait-il avec le clan Pimè. C'est ainsi qu'ils se seraient installés à Nakety, d'où ils partirent pour Ouvéa. A leur arrivée en nombre, les clans wai auraient été en faveur de la coexistence pacifique de Daume et Hwenegei, mais ce dernier clan poursuivit la guerre jusqu'à ce qu'il eut assuré sa prééminence.

Honyou

Hawiny

obotkong, prêtre, devin; aplanit les différends.

clôt les discussions et peut parler impérative—

ment au chef; recpit les présents et les étran—

gers(1); actuellement ne <u>fat</u> plus;

Nanemeü Wanakamwe décide avec Unei des constructions à faire à la chefferie(2);

Gei <u>Unei</u> peut porter la main sur le chef de concert avec Wanakamwe; délègue Wanabo pour être officier de bouche à la chefferie où ce dernier possède le droit d'intercession;

Tabëny Hnyinu - conseiller secret du chef (3);

Tabëny Oxulu - accompagne le chef dans les tribus soumises directement à l'autorité de œlui-ci; garde les richesses du grand chef; de concert avec Mau, répartit les dons apportés par les hôtes et les étrangers.

<u>Waixët</u> pas de fonctions spéciales;

Wakat <u>Walèp</u> avec Wanakamwe et Unei, complète le groupe des batkong, chargés des constructions à l'intérieur de la chefferie.

Ne <u>fat</u> pas, mais offrent le <u>tang sahac</u>, c'sst-à-dire un présent de pure forme:

Gei <u>Doto</u> sujet de Tabeny Oxulu; offre un présent à Hwenegei pour un champ qu'il tient de la chefferie; sera désigné par son chef pour assumer la tâche (avec Omakoko désigné par Mau) de répartir les dons apportés par les visiteurs.

⁽¹⁾ En son absence, il est remplacé pour ce dernier soin par Wadu et

⁽²⁾ Le processus est le suivant: après une allocution de Talu, ils parlent tous deux degant tous les chefs convoqués par le <u>hnyimen than</u>. Il n'est pas besoin qu'ils donnent connaissance au chef de leurs intentions.

⁽³⁾ Rien ne sera rendu public avant qu'il en ait discuté avec Unei qui lui, en parlera aux deux autres <u>batkong</u>, Wanakamwe et Walèp.

Ceux qui travaillent chez Hwenegei sans avoir d'allégeance directe avec lui:

Wa seüje ü	Omakoko	envoyé par son chef Mau; à la tête des servi- teurs du chef (1); garant du bon ordre à l'inté- rieur de la chefferie; va éventuellement trouve Hebongon de Hulup, intermédiaire entre Hwenegei et le <u>Kong Hulup</u> , divinité de ce lieu;
Nahe	Wanabo	envoyé par son chef Unei; officier de bouche; fait la cuisine lors des voyages du chef; possède le droit d'intercession;
	Pati	envoyé par Unei pour faire la cuisine pour le chef les jours ordinaires;
Hwange	<u>Atkaü</u>	envoyé par son chef Ihili; travaille sous la direction de Omakoko; chargé de veiller au maintien du respect do dans l'enceinte de la chefferie; viande du chef; chargé du nettoyage de l'enceinte des prémices (hnyeule);
	<u>Kica</u>	envoyé par Tabeny Hnyinu pour être serviteur (<u>hingat</u>) à la cour de Hwenegei;
	Catio	idem; envoyé par Waixët;
	Sinedo	idem; envoyé par Tabëny Oxulu;

⁽¹⁾ Jouait déjà en Nouvelle-Calédonie ce rôle de direction du travail à la cour du chef, c'est lui qui ouvre le <u>bunyâ</u> (bougnat) découpe le poulet s'il y en a un, il surveille le travail de tous le s autres serviteurs, les <u>ta hingat</u> (Kica, Catio, Sinedo et Kau) et peut frapper ceux qui viennent troubler le labeur.

⁽²⁾ Eux seuls peuvent grimper aux cocotiers, dans la cour du chef lors d'une réunion 3 la chefferie.

Clan Mau(1)

Chefferie sise à Wasaujeu, (2) en bas de la dune.

Apportent le <u>fat</u> au chef;

- <u>lokume</u>(3) <u>ahnyaba</u>, serviteur; une branche de ce clan, Aben, donne l'obotkong, prêtre ou devin; guerrier;
- Oxutu (4) branche cadette de Mau; travaille chez Tongajo, il sert d'intermédiaire entre les deux chefferies;

<u>Cabali</u>

Omakeko (5) hnyimen than, hingat in than, tang tangen than, héraut conseiller et ouvrier; gardien des richesses; port porter la main sur le chef.

(3) ou Bae. Comprend les sous-clans Diala (branche cadette Piu) Elē et Aben.

(4) Branches cadettes: Dei (=Katei), Negwa.

⁽¹⁾ Clan originaire de la Tiwaka (can Waka); son origine plus lointaine est à Voh, sur la côte Ouest de la Nouvelle-Calédonie. Sui vant la légende serait la branche aînée par rapport à Tongajo. Se seraient séparés en deux chefferies distinctes après une que relle de pêche à la suite de laquelle Tongajo aurait refusé le fat à son aîné.

⁽²⁾ L'habitat de Mau est à Hnatiwanben, en retrait du bord de mer. C'est là que tout le monde venait, dit-on quand le grand chef brûlait le devant du village 'habitat de Tongajo) pour punir les gens de Wasaujeu.

⁽⁵⁾ A l'origine, branche cadette de Aben, (Iokume). Il peut distribuer les richesses (omjeŭ) en garde à tous les dit (ceux qui fat)

Clan Tongajo(1)

Chefferie sise à Wasaüjeü, sur le bord de mer

Apportent le fat au chef:

Ongat(2) <u>hingat in than; ahnyaba;</u> conseiller et ouvrier; serviteur particulier;

Waule (3)

Hawina (4) branche de Tongajo; joue le role d'ahnyaba (en même temps que Ongat) et surtout celui d'obotkong;

Ougië hnymen than, tang tangen than, héraut, gardien des richesses;

Waxanèn

Tëxot clan éteint;

(2) Comprend les branches cadettes: Mu Soje, Thubakala, Wanonony, Banei.

(3) Branche cadette: Tabe Basi.

⁽¹⁾ Clan originaire de la Tiwaka (clan Waka), appelé aussi Bamia, ce qui serait son nom de Nouvelle-Calédonie. Venu avec Mau dont il aurait été à l'origine le frère cadet.

⁽⁴⁾ Ou Wafoidha. Sous-clan: Wacike (=Sonyida)(branches cadettes: Kolo-Nambo, Powe).

Clan $\underline{\text{Wadu}}^{(1)}$

Chefferie sise à Hnyekehin

Apportent le fat au chef:

Gunu

Ohme ahnyaba, hingat in than, hnyimen than, serviteur, conseiller et ouvrier, héraut; gardien des richesses;

⁽¹⁾ Clan wai, selon toutes probabilités.

Clan Hawiny (1)

Chefferie sise à Honyou

Apportent le fat au chef:

<u>Seü</u>nē (2) (ou Ihmeling);

une branche de ce clan, Hweilia (3), a la fonction de Siman hnyimen than, héraut, servant de messager entre Hawiny et la grande chefferie Hwenegei;

Goic(3)hingat in than, conseiller et ouvrier; gardien des richesses; reçoit les étrangers; officier de bouche; peut porter la main sur le chef;

 $\underline{\ddot{w}}_{ine}(4)$ apparenté à la chefferie Wanakamwe;

obotkong, prêtre et devin; portait les offrandes au Kong Bahatmeic hulup; assume le nettoyage de la chefferie; met les bunya au four (5); travaille éventuellement au débroussage des plantations du chef sous les ordres de Hweilia, mais à part des wa ta hingat (serviteurs).

(1) Clan originaire de la région de Kanala (Wase) en Nouvelle-Calédoni migration venue indépendamment de celle de Hwenegei et avant lui. La tradition veut que partis avec leur dieu, ils soient arrivés de abort à la pointe de Muli. Leur dieu qui sera plus tard le Kong Fulus ne se plaisant pas là (les gens de Wallis n'étaient pas encore arrivés), ils allèrent en face aux rochers de Lekiny, puis toujours pour la même raison, remontèrent par l'intérieur jusqu'à Hònyòu où ils s'installèrent définitivement, une seule famille (Mêdia ou Wakaunyèm) accompagnant le Kong à Hulup. Hawiny signifie: éteindre le feu; parce qu'ils auraient été contraints à partir de Kanala à cause d'un feu de browsse qui menaçait de brûler leur divinité. Hwenegei aurait eu connaissance de cette migration avant de partir lui-même.

(2) ou Ihmeling; branche cadette: Neun
(3) ou Nyipat; appelé aussi: ut homageule (les poteaux de la porte). Sa branche cadette Wakaunyèm (cf. note 1) a le droit de porter la main sur le chef. Autre branche: Koha.

(3) autre branche: Mecipoi, We (éteinte).

(4à sous-clan: Wanein

(5) Mais il n'a pas le droit de toucher à la nourriture destinée au chef, ni de manger ce que ce dernier a touché. Branches cadettes: Tamwalèn, Wila, Kapwa.

Ne <u>fat</u> pas, mais offrent le <u>tang sahac</u>, présent de pure forme:

<u>Jeit</u>(1) également <u>hingat in than</u>, conseiller et ouvrier, peut remplacer Goic sous les ordres duquel il travaille;

Jowo

Outbowi branche de Jowo;

⁽¹⁾ Sous-clan: Walo. Jeit est envoyé par Hawiny à la grande chefferie pour chercher pour son chef une part de ce que Hwenegei a pu recevoir de meilleur.

Clan Wanakamwe(1)

Chefferie sise à Nanemeu; son fief ancien est Hwai

Apportent le <u>fat</u> au chef:

Wanyipu (2) hnyimen than; héraut; clan éteint;

Jun⁽²⁾ a le droit d'intercession; peut porter la main sur le chef;

Walemea (2) clan éteint;

Hmolom (2) clan éteint;

Kulia branche cadette de Wanakamwe; hingat in than, tang tangen than, conseiller et ouvrier, gardien des richesses;

deux branches de ce clan, Hükeie et Waian, dits les ta hingat, travaillent à la chefferie sous les ordres de Wanyipu; à la guerre ils assurent plus spécialement la sécurité du chef;

At Geny clan éteint;

Ne <u>fat</u> pas, mais offrent le <u>tang sahac</u>, présent de pure forme:

<u>Ohmeu</u> apparenté à Wanakamwe;

Travaillent à la chefferie sans avoir d'alégeance directe:

<u>Wanabo</u> sujet de Unei; <u>ahnyaba</u>, serviteur de Wanakamwe, comme il est officier de bouche du grand chef Hwenegei; cela date temps où Wanakamwe et Unei agissaient toujours de concert

<u>Waheban</u> branche cadette du précédent; envoyé par Unei pour faire la cuisine à la chefferie Wanakamwe;

(2) Tous originaires de Lifu.

⁽¹⁾ Originaire de Dueulu, à Lifou, district de Gaica. A son arrivée trouve la grande chefferie Unei déjà installée et s'établit en chefferie indépendante. Reconnait ensuite l'autorité de la chefferie Daume mais l'abandonnera pour les Hwenegei. C'est alors que l'accord entre lui et Unei est rompu. De ce temps date une disput de terrain, les Daume ayant pris certains terrains pour eux (en particulier ceux du clan éteint At Geny). Le clan Wanakamwe se glorifie d'être à l'origine de la lignée de Zeula (Alaxuten), le chef du district de Gaica à Lifu.

Clan <u>Unei</u> (1)

Chefferie sise à Gei

Apportent le fat au chef:

<u>Katei</u>

Seleju <u>hingat in than, tang tangen than</u>, conseiller et ouvrier, gardien des richesses;

Wanabo ahnyaba, serviteur; peut porter la main sur le chef(2);

Grande chefferie dispersée; des dignitaires manquent qui sont partis porter à date ancienne leur allégeance ailleurs.

⁽¹⁾ Clan Wai, suivant certaines informations et suivant d'autres, originaire de Lifu (Gaica). Son temps de grande chefferie aurait précédé celui du clan Wanakamwe. Il recevait auparavant l'hommage de Talu (transféré à Hwenegei), de Wanē (transféré à Nyigot), de Wanabahe et de Diehatong (ces derniers qu'il a laissé à Daume quand il est allé porter son propre hommage à Hwenegei); ces deux derniers jouaient à sa cour le rôle d'obotkong.

⁽²⁾ Clan <u>Wai</u>; Waheban (ou Jop), branche de Wanabo, reçoit ses ordres de Seleju quand il travaille à la chefferie Unei.

Clan Tabeny Hnyinu (1)

Chefferie sise à Gei

Apportent le fat au chef:

<u>Kandei xët Hnyimakan</u> - peut porter la main sur le chef, de concert avec Tuhan Hnadha;

<u>Kandei oku</u>(2)

Tuhan Hnadha (3) hingat in than, hnyimen than, tang tangen than, conseiller et ouvrier, héraut, gardien des richesses:

Ne fat pas, mais offre le tang sahac, présent de pure forme:

Bainy (4) ancien réfugié adopté, n'a pas de terrain lui venant de ses ancêtres;

⁽¹⁾ Ou Tumba, ce qui serait son nom de Nouvelle-Calédonie.

⁽²⁾ C'est un Kandei oku qu'on a pris récemment pour prendre la place de Tabëny Hnyinu, sans descendance.

⁽³⁾ Originaire du lieu de ce nom dans le district de Loessi à Lifu, dont le chef Bula l'aurait envoyé à Ouvéa pour y être son représentant. Il est venu de là il y a 4 générations. Branches cadettes: Xowi, Palace, Kica, Wayan. C'est plus particulièrement Kica qui joue le rôle de <u>hnyimen than</u> et a le droit de porter la main sur le chef Tumba.

⁽⁴⁾ Bainy signifie: sans terre. Ils descendent d'une femme de clan <u>Wai</u>, réfugiée, et qui mit au monde un enfant dont on ne connaissait pas le père.

Clan Tabëny Oxulu (1)

Chefferie sise à Gei.

Apportent le fat au chef:

Hnyimendëxu - plusieurs branches à l'intérieur de ce clan; c'est à Bonde que revient le rôle de hnyimen than, héraut;

Mei est hingat in than, conseiller et ouvrier et peut porter la main sur le chef; mais c'est Hauko qui a la prééminence à l'intérieur même du clan; Doto qui donne un tang sahac à la grande chefferie est une branche de Hauko.

⁽¹⁾ ou Naxu. Son autre nom de Pwendi indique qu'il s'agissait du cadet d'une chefferie de la Grande Terre. Quand Hwenegei sort de chez lui, Naxu doit toujours l'accompagner, comme lors du voyage qui les amena ensemble à Ouvéa. Le premier arrivé se serait nomme Shea Kabat (de bat, qui signifierait la poutre faîtière), parce que son rôle aurait été de couvrir Hwenegei pour l'empêcher de se mouiller. Ils reçurent du grand cheff du terrain à Nyibeü, où l'un d'eux était chargé de monter la garde.

Clan Waixet (1)

Chefferie sise à Gei (Hnyimuda)

Apportent le fat au chef:

Ninde branche cadette; peut porter la main sur le chef;

Catio (2) <u>hingat in than, hnyimen than, tang tangen than</u>, conseiller et ouvrier, héraut, gardien des richesses;

> Le clan Waixët étant éteint, on l'a remplaçé par un membre du clan Kandei Xët Hnyimakan, sujet de Tabëny Hnyinu; Waixet et Tabëny Hnyinu sont censés virre et travailler ensemble, mais on dit qu'ils vont séparément chez le grand chef porter leurs prémices.

⁽¹⁾ Venu avec Hwenegei de Nouvelle-Calédonie

⁽²⁾ Branche cadette de Waixët.

Clan Walèp (1)

Chefferie sise à Wakat

Apportent le fat au chef:

Wanahu (2) hnyimen than, héraut (3);

Jeni Honaic - hingat in than, conseiller et ouvrier; possède le droit d'intercession; jouait aussi le rôle de prêtre; c'est lui qui va porter le fat de son chef à Hwenegei;

<u>Hnveilit</u>

<u>Wamô</u> joue éventuellement le rôle de serviteur de Hwenegei (4) transmet aux gens de Wakatla parole du grand chef;

Dignitaires sans allégeance directe:

Diehatong sujet de Daume;

Wanabahe sujet de Daume

appelés aussi <u>li adhywakat</u> (les deux hommes de Wakat) ils sont tous deux <u>ahnyaba</u>, serviteurs de Walèp, malgré leur allégeance envers <u>Daume</u>.

- (1) Walèp serait un étranger, trouvé près de Lekiny et qu'on aurait pris pour chef. D'après les informateurs calédoniens, il serait originaire du clan Pwei (Poi) de la région de Touho. Les gens de Gaica à Lifu se disent originaires de Wakat, qu'ils appellent Akal. Walèp et ses gens sont les maitres du terrain à Hwai dans le fond du pays.
- (2) Wanahu descendrait du fils d'une femme répudiée de Talu. C'est Wanakamwe qui l'aurait désigné pour être l'intermédiaire entre Walèp et Hwenegei. Wahéà est son sujet.
- (3); C'est Baibat, le frère cadet du chef qui répond aux discours d'offrande des prémices.
- (4) Probablement à cause de son origine de Nouvelle-Calédonie, d'un clan des serviteurs de la chefferie Pwei de Touho. Autre nom: Tohnau (celui qui donne le temps favorable, magicien de la pirogue.

Clan Daume (1)

Grande chefferie indépendante sise à Gei

Apportent directement le <u>fat</u>(2) au grand chef:

Wamô (3)

Saidhin hingat in than, tang tangen than, conseiller et ouvrier gardien des richesses, officier de bouche;

Walepu

Diehatong

<u>Wanabahe</u> maître de la pêche aux tortues, qu'il tue pour le chef, anhyaba, serviteur;

Hwange <u>Ihili</u> <u>oboţkong</u>, prêtre et devin, jouerait ce rôle de concert avec Wadu, chefferie de Hnyekehin;

Ne fat pas, mais offrent le tang sahac, présent de pure forme:

Gei Ohmeu (5)

hnyimen than, héraut; commande aux deux serviteurs,

Wanabahe et Wasua; de concert avec Uken, branche cadette
de Saidhin; il peut porter la main sur le chef;

Wasua (5) ahnyaba, serviteur;

Hwadila Tenyiwa branche de Ajuhnyop;

<u>Wasaē</u> sujet de Nyigot;

Hnyekehin - Ohme sujet de Wadu;

Ces trois derniers pour des terrains donnés ou prêtés.

(1) Malgré l'affirmation contraire du dernier représentant du clan, Wilango Daume, tous les témoignages indiquent Dosi, de l'intérieur du district de Gaica à Lifu, comme lieu d'origine des Daume leur ancêtre éponyme en serait venu seul, à la nage dit la légence

(2) Avant l'arrivée de Hwenegei, c'était Unei l'ordonnateur de la ré-

ception du fat à la cour de Daume.

(3) su Bo; clan différent de celui qui est sujet de Walèp; appelés à Fayawe chez Daume pour prendre en garde une tarodière du nom de Hounec, pour rappeler son origine (Unec).

(4) Sujet de Wamô.

(5) Aujourd'hui remplacé par un adopté pris à Hwadila; les Wasua originels étaient partis s'installer à Hwadila.

Clan <u>Ihili</u> (1)

Chefferie sise à Hwange

Apportent le <u>fat</u> au chef:

Masawia (2) remplace maintenant Ihili, ce dernier clan étant éteint;

Wanewe hnyimen than, héraut, peut porter la main sur le chef;
clan éteint, remplacé par Atkaü, qui en était une branche:

Ne fat pas, mais offre le tang sahac, présent de pure forme:

Aido ahnyaba, hingat in than, tang tangen than, serviteur, conseiller et ouvrier, gardien des richesses; clan étein remplacé par la famille Lihi, branche des Atkaü.

⁽¹⁾ Originaires de Gwêrü (clan Waxè) district de Wailu, Nouvelle-Caldonie. Ils en seraient partis après une guerre avec les Neweo, a cours de laquelle ils furent vaincus. Cf. Leenhardt (Maurice) - Documents Néo-Calédoniens, Paris 1932, p. 429, Note 1. Les relations entre Hwange et Gwêrü existent encore et donnent toujours lieu à des visites réciproques.

⁽²⁾ Clan du Président des pasteurs, Peteru.

Clan Kauma (1)

Chefferie indépendante sise à Banut

Apportent le <u>fat</u> au chef:

<u>Nyinēwi</u> (2) branche de **K**auma;

Wajehu (3) branche de Kauma; hnyimen than, héraut:

Hnihne(4) branche de Kauma;

Uca (5) branche de Kauma;

Ianu(6)

Hmandi(7)

Hukanu (8) hingat in than, conseiller et ouvrier, peut porter la main sur le chef, de concert avec Rshua;

Hulup <u>Luexot</u> branche de Kauma, envoyée anciennement à Hulup pour en prendre la chefferie;

Hebongen (9) branche de Kauma envoyée à Hulup;

Banut Ohuno (10) anciennement habitant de Hwagei, où il garde encore ses terrains;

- (1) Clan originaire de Dhowet, du district de Gaica à Lifu. Son arravée sur Uvéa serait antérieure à celle de Hwenegei, avec qui les relations ont tuojours été tendues. Il aurait même été forcé de s'enfuir en Nouvelle-Calédonie en même temps que Daume. Ils en seraient revenus plus tard sur intervention de Hwenegei.
- (2) Branche de Michel Kauma, le chef actuel.
- (3) Branches cadettes: Thinganapo, Majo.
- (4) Branche cadette: Melekon
- (5) Branche cadette: Baten

(6) Clan <u>wäi</u>

(7) Clan originaire de Kwawa en Nouvelle-Calédonie, d'où il serait venu à Banut avant l'arrivée de Kauma. Branches cadettes: Jeno, Bolo, Buane, Uthangot.

(8) Clan <u>wäi</u>. Branches cadettes: Jomèsi, Honèm.

(9) Branche cadette: Buko, Inyôbegē, sujet de Jebongon est le gardie du Kong Hulup auquel il porte les offrandes transmises par son chef. Autre branche cadette: Buko. Inyôbegē, appelé aussi Wajiley fat serait l'ex- Wakaunyèm de Honyou.

(10) Au cours d'une guerre contre Wane, grâce à l'aide de Kauma, surprend les gens de Hwagei à la pêche et les force à s'enfuir à Lifu. Branche cadette: Naisilin.

(11) Clan originaire de Lifu. Donne un tang sahac à Hmandi. Branche cadette: Dieko.

Wahiko (1) maître de la pêche; donne au chef un fat de poisson;

Ne fat pas, mais offrent le tang sahac, présent de pure forme:

Rshua⁽²⁾ hingat in than; conseiller et ouvrier;

Ne donne rien au chef:

Hojoda (3) ahnyaba, serviteur, officier de bouche, tang tangen than, gardien des richesses;

(3) ou Hawel; clan <u>wäi</u>; branche cadette: Wambat.

⁽¹⁾ Clan originaire de Lifu. Donne un tang sahac à Hmandi. Branche cadette: Dieko.

⁽²⁾ Clan wai. Son mythe d'origine le met en rapport avec le clan Ianu, dont une vieille femme aurait recueilli un enfant, né d'un lézard et d'une poule sultane, l'ancêtre des Rshua.

Clan Luexôt

Chefferie sise à Hulup

Apportent le fat au chef:

Pewe (2) peut porter la main sur le chef de concert avec Hinëu; hnyimen than, hingat in than, tang tangen than, héraut,

conseiller et ouvrier, gardien des richesses;

Gela(3)

Lewige (4)

Ne donne pas le fat:

Hinëu (5)

⁽¹⁾ Fao et Hinëu, clans <u>Wai</u>, jouent pour Kauma le rôle d'<u>obotkong</u>; toute nourriture venant d'eux est interdite au chef. Tout recours au <u>Kong Hulup</u> a lieu de concert entre eux et Hebongon.

⁽²⁾ Clan originaire de Lifu.

⁽³⁾ Clan originaire de Lifu.(4) Clan originaire de Lifu.

⁽⁵⁾ Ou Jemani. Hineu et Fao étaient auparavant sujets de Daume. C'est Kauma qui envoya Luexot et Hebongon à Hulup pour empêcher les produits d'une terre qu'il considérait comme dépendant de lui de partir chez Daume.

Clan Aju (1)

Chefferie indépendante sise à Nimaha

Apportent le fat au chef:

<u>Mahiko</u>(2)

<u>hnyimen than</u>, héraut; responsable de la guerre magique peur porter la main sur le chef. Une branche de ce clan <u>Oine</u>(3) est titulaire des fonctions de <u>ahnyaba</u>, serviteur et <u>hingat in than</u>, conseiller et ouvrier;

Heloà (4)

Xumbwi (5) responsable avec Majele de la conduite de la guerre;

(3) Ou Tumusele.

⁽¹⁾ Venu de Lifu (Gaica) mais en dérnière instance, serait originaire de Hienghène (clan Vwaxat). Entretient de bonnes relations avec Hwenegei avec qui il se trouve en alliance matrimoniale traditionnelle. Un sujet de Aju aurait été choisi autrefois par les atesi du district de Wet à Lifu pour reprendre la chefferie qui n'avait pas de titulaire.

⁽²⁾ Va éventuellement trouver Hebongon à Hubup pour entrer en relation avec le Kong Hulup. Clan originaire de Cari (Nathalo) à Lifu. Un autre sous-clan sujet, Jarikwiye serait originaire de Tuauru sur la Grande Terre, le premier du nom appartenant à la chefferie de ce lieu.

⁽⁴⁾ Originaire de Thup à Lifu (Nathalo). Sous-clans: Hwesak, Hoto, Suanea, Baten, Baoma.

⁽⁵⁾ Originaire de Küa entre Wailu et Kwawa.

Majele(1) ma

Wakap(2) maître du pays entre Wasaüjeü et Hwange;

Ne fat pas, mais offre le tang sahac, présent de pure forme;

Uken (3) obotkong, prêtre et devin.

Ne donnent rien au chef:

Nipac (4) clan venu de Hwadila pour vivre chez Aju; sert d'intermédiaire entre ce dernier et Nyigot;

Wasaujeu - Nambo (5) branche de Hawina, de Wasaujeu; gardien des richesses d'Aju;

⁽¹⁾ Venu avec Aju. Clan éteint que l'on a remplacé par un homme (le vieux Tito) petit neveu utérin pris à Fayava.

⁽²⁾ Ancien clan <u>Wai</u>, sujet de Uken, qui l'a placé aurrès de Aju.
(3) Clan <u>Wai</u>. Serait le plus ancien dans le pays à un temps où le bord du lagon était à Hulup et à Hwai; on ledit pourtant originaire de Lifu. Branches cadettes: Nalihwa (Hwailawa), Fao, Vis à vis de Aju, revêt un caractère d'inviolabilité; est le maître du terrain où habite le chef; il lui revient toujours une part des présents reçus par le chef. Aujourd'hui le clan Uken, éteint a été remplacé par Hembwe venu à Nimaha sur la demande d'Aju qui lui était apparenté par les femmes. Sa venue aurait coïncidé avec l'implantation du catholicisme à Honyou et Hulup.

⁽⁴⁾ Ceux qui apportent le <u>fat</u> vont en avertir Nipac qui prévient le chef.

⁽⁵⁾ Ou Ofele.

Clan Nyigot (1)

Chefferie indépendante sise à Hwadila

Apportent le fat au chef:

Kongule (2) maître du terrain et de la mer à Wagedhen;

- <u>Wanē</u> (3) ancienne chefferie; maître du terrain et de la mer à Wagei;
- Nipac (4) maître du terrain et de la mer à Hwedila; peut porter la main sur le chef, de concert avec Hodo; peut parler pour le chef sur l'ordre de Hodo;
- <u>Wasaē</u> (5) clan éteint, remplacé par une branche de Nyigot. Ohwan

(2) Clan wai. Le sous-clan Bwelëk est son serviteur et parle pour lui Bwelëk est le maître du vent, qu'il obtient en remuant les ossements mis dans une pirogue posée dans un rocher sur son terrain. Autre-sous-clan: Pou (Pômbwa).

(3) Clan <u>Wai</u>. Son serviteur et héraut est Wathulong. Autrefois sujet de Unei.

(4) Sous-clan: Uthainagot qui comprend lesbranches de Wateo (ou Sin-galu) qui reçoit le fat de Baxe et Waihnyen.

(5) Maître du terrain d'Ixo, près de Wasaujeu. Etait autrefois sujet de Hodo et a transféré son hommage à Nyigot, par crainte de ce dernier, dit-on.

⁽¹⁾ Clan originaire de la Grande Terre; croient venir de Tuo mais le informateurs calédoniens les disent apparentés au clan Aziawa qui détient la chefferie de Bwa à Wailu. Ce fait aurait favorisé sur la Grande Terre l'action des premiers pasteurs indigènes Ouvea venus évangéliser la région de Wailu et Kanala (en relation avec Ouvea). Chefferie pacifique, mais défend les approches du district pour Hwenegei. Il possède fort peu de terrains en propre et cultive des terrains prêtés par ses sujets.

Ne <u>fat</u> pas, mais offrent le <u>tang sahac</u>(1), présent de pure forme:

<u>Majeno</u>

<u>Hodo</u>

hnyimen than, héraut; ahnyaba, serviteur appelé aussi hneucan than (pied du chef) et emakan than (oeil du chef) Une branche de ce clan, Nyipaono a les fonctions de hingatin than, conseiller et ouvrier, tant vis-à-vis du chef Nyigot que de Hodo lui-même; assure la cuisine pour le chef et dispose de ses restes qu'ib peut manger; gardien des richesses.

Nabadeu (2) obotkong, prêtre, devin; est envoyé à la rencontre des étrangers.

Ne donne rien au chef:

Ajuhnyop (3) clan indépendant.

(2) Ou Washu. Venu de Hulup avec le <u>Hulup</u> un jour que celui-ci était parti à Wagedhen, resta par la suite à Hwadila.

⁽¹⁾ Seul le tang sahac de Majeno n'est pas tombé en désuétude.

⁽³⁾ Clan originaire de Luop (Nathalo) à Lifu; depuis son arrivée à Ouvea a transféré son allégeance de Hwenegei à Nyigot. Il habite à Hwahnyeit, à Hwadila même sur un terrain donné par Hodo sur intervention de Uthainagot (Nipac). Son serviteur est Kamejin, qui parle pour lui.

Clan Bahit (1)

Grande chefferie sise à Hnyoxüe, tribu de Wekiny.

Apportent directement le fat au grand chef:

· Wekiny Ntimakong de la même origine mythique que Bahit;

de la même origine mythique que Bahit; parle pour le che (<u>hnyimen than</u>) et conduit la guerre; maître de la pêche sur la côte Est (Ceu);

- Wanyume⁽²⁾ ahnyaba, serviteur, reçoit les étrangers, ne quitte jamais le chef;
- officier de bouche, fait la cuisine pour Bahit à la chefferie; si le chef part en voyage, c'est Wanyume qui assumera cette charge;
- Wasabat (4) hingat in than, conseiller et ouvrier; garde celles des richesses en provenance des autres chefferies;

travaille chez Jeula, servant d'intermédiaire entre les deux chefferies; dans les occasions exceptionnelles; il viendra travailler chez Bahit, à l'appel de Wasau, ainsi que Pulu, sujet de Jeula. Eventuellement pour de très grands travaux, les gens de Nekelo et de Beka viendraient donner la main.

Binyibu (5)

Morukanu (6)

Wagewe (7)

(2) Clan wai, maître de la terre à Wekiny.

(3) Clan Wai. Sa branche cadette, Dunau, est avec Wila (sujet de Beka) le maître de la terre à Unyc (Unec).

(4) Clan <u>wai</u>.

(5) Clan wai.

(6) Clan wai.

(7) Clan wai.

⁽¹⁾ Originaire de Lifu suivant une source et lui aussi apparenté à chefferie de Nathalo chez qui Bahit serait allé prendre la foi catholique. Mais la tradition veut qu'il soit sorti d'un trou (hnyoxu) dans la brousse avec ses frères Wasau et Nyimakong. C'est Wanyume qui les aurait emmené un jour de là; Bahit, qui était le cadet des frères, eut la chefferie parce que sorti tainqueur d'une épreuve de courage que Wanyume leur avait imposée à leur insu. Me cycle de Bahit se complète du mythe de Ciau, fille de Bahit, qui épousa le soleil sur l'îlot de Seune Oudet.

<u>Ti</u> (1)

<u>Det</u> (2)

Nyckou (3)

Unye <u>Beka</u>(4)

chefferie wallissienne de Unye (Unec en mélanésien), actuellement à Teuta; envoire à Bahit du poisson de marais et des fruits de palétuviers;

Offrent seulement le tang sahac, présent de pure forme;

Wekiny Winjue (5) obotkong, prêtre et devin, possède le droit d'intercession; peut porter la main sur le chef, de concert avec Wanyume.

Wea sujet de Imwene.

(1) clan wai.

(3) clan wai.

(5) Winjue possède un dieu (kong) dit Wejumen. Sa représentation matérielle est un cadavre (komok) enterré sous des pierres et que l'obotkong va prier.

⁽²⁾ clan <u>wai</u>, possesseur de trous pour la pêche à l'anguille dont il rapporte un <u>fat</u> au chef.

⁽⁴⁾ A la différence de Nekelo, qui ne donne rien au chef Bahit, Beka apporte les prémices des fruits de mer parce qu'il a été reçu par Wanyume et par son intermédiaire est devenu sujet de Bahit.

Clan Beka (1)

Chefferie de l'îlot Unye ou (Unec), actuellement sise en face du chenal, à Teuta.

Apportent le <u>fat</u> au chef:

Sapu matua, conseiller et ouvrier; gardien des richesses;

Nengëthin réside depuis longtemps à Lifu;

Taotai apparenté à Beka; étant aujourd'hui éteint, c'est chez Taotai qu'on prendra quelqu'un pour continuer la lignée;

Goima(2)

Wajeno(3)

Neumba (4)

Wila (5) nalapa, serviteur, officier de bouche;

Dunau (6)

Wangaso (7)

<u> ∌aip</u>(8)

Ama (9)

Kashapwe(10)

Boüa (11) parti à Fayawe remplacer le clan Wamô, é teint;

<u>Wamai</u> maîtres de l'îlot Anyeu;

N'offre pas le <u>fat</u>, mais un présent de pure forme:

<u>Wendi</u> apparenté à Beka.

⁽¹⁾ Clan originaire de Wallis. Beka est sujet de Bahit et non de Nekelo, étant déjà indépendant de ce dernier dans leur pays d'origine commun.

⁽²⁾ ou Farui; clan venu de Wallis.

^{(3)(4) (5)} Clans venus de Wallis.

⁽⁶⁾ Clan <u>Wai</u>.

⁽⁷⁻⁸⁻⁹⁻¹⁰⁾ Clans venus de Wallis.

⁽¹¹⁾ Clan venu de Wallis.

Ne donnent rien au chef:

- Nasele (1) mutu de aliki, héraut; <u>faga atua</u>, prêtre et devin, peut ainsi que Wila faire des observations à Beka;
- Thamua⁽²⁾ d'origine différente (Samoa), mais venu de Wallis avec Beka; maître de la pêche et de la cueillette des fruits de palétuviers, dont il préside à la préparation.

⁽¹⁾ Clan venu de Wallis.

⁽²⁾ Clan de grands voyageurs, depuis Samoa à Wallis, de Wallis à Uvéa avec la migration de Nekelo à la fin de 18ème siècle, enfin de Teuta à la côte de Wailu sur la Grande Terre et retour à Ouvéa. Ils ont laissé des descendants à Wailu, dans le village de Parawiè.

Clan Imwene (1)

Chefferie indépendante sise à Hnyixeu, à côté de Hnyoxue.

Apportent le <u>fat</u> au chef:

Neujen(2) maître du dieu (Kong) Wajulia; devin;

Hikēiē (3) ahnyaba, serviteur, officier de bouche; hnyimen than, héraut; tang tangen than, gardien des richesses;

Wadua (4)

Umwiwat(5)

Hnageigei (6) hingat in than, conseillet et ouvrier; a été avant sujet de Nekelo, dont il était nalapa, puis de Jeula auprès duquel il joue le rôle de matua avant de venir à Imwene;

(2) Scrait originaire de Nouvelle-Calédonie d'où Imwene l'aurait ran ne lors d'une première fuite antérieure à la christianisation du pays.

(3) Ou Thingen (Bijeu); clan Wai.

(4) Ou Üangë, clan <u>Wai</u>.

(5) Ou Wanu; de même origine que Hnageigei dont il a suivi la fortune

(6) Clan venu de Wallis avec Nekelo. Venu auprès de Imwene, parce qu'il n'y avait pas assez de terrains sur Heo pour subvenir aux besoins des sujets de Jeula. Hnageigei reçut alors de Imwene des terrains que fournit Wea.

⁽¹⁾ L'ancêtre de Imwene est Watete, personnage mythique que Hikēiē qui détenait alors la chefferie rencontra près de son habitat le trou de Ithop et choisi pour être désormais au-dessus de lui. Cette chefferie, rivale de celle de Bahit et de fondation contemporaine de celle-ci voit son territoire étroitement imbriqué dans celui du chef de Wekiny; a l'arrivée du Christianisme, Bahit ayan accepté la foi catholique, Imwene se fit protestant. Lors de la guerre de religion qui s'ensuivit, Imwene s'enfuit chez Hwenegei Revenu plus tard chez lui, il; se fit catholique, mais ses sujets demeurèrent en majorité protestants; ce sont eux qui habitent le village de Hnyebuba (Gosana). Imwene est considéré comme le maître du marais et de la pêche que l'on y fait.

Punyambu

Haudany (1)

Dewi (2) obotkong, prêtre et devin;

Wea

Travaille à la chefferie sans avoir d'allégeance directe:

Winjue sujet de Bahit, dont il est l'obotkong.

⁽¹⁾ Ou Wahadëngec. A remplacé Imwene lors de sa fuite à Fayawe.

⁽²⁾ Ex <u>matua</u> de Nekelo, passé au service de Imwene à son arrivée à Ouvéa; joue le rôle d'<u>ohotkong</u>, parce que le clan qui l'avait reç aujourd'hui éteint, et qu'il remplace, remplissait cette fonction auprès d'Imwene.

Clan Oŭa(1)

Chefferie indépendante sise à Ohnyot

Apportent le fat au chef:

Fiafi apparenté à la chefferie;

Wandea(2) hnyimen than, parle pour le chef; son cadet Wanain garde les richesses du chef;

Tyoba (3)

Wajele(4) ahnyaba, serviteur;

Calaki(5)

N'offre que le tang sahac, présent de pure forme:

Huno (6) hingat, conseiller;

Dignitaires qui n'offrent pas le <u>fat</u>:

<u>Utheluop</u> (7) obotkong, prêtre, devin; pacificateur en titre;

Thehu (8) garde le chef, sur qui il a le droit de porter la main; calme éventuellement la colère du chef.

(2) Détenait la chofferie avant Oüa.

(3) Clan <u>Wäi</u>.

(4) Originaire de Nathalo même, venu avec Oüa.

(5) Clan Wai.

(6) Clan originaire de Zimitēt (Nathalo) à Lifu.

(8) Envoyé par le chef de Nathalo pour garder son frère cadet.

⁽¹⁾ Clan en relation avec Nathalo, à Lifu d'où il serait originaire. Un de ses représentants y aurait plus tard reçu la chefferie, et aurait délégué ensuite un de ses fils cadets pour prendre sa place à Ohnyot. Cf. pour le mythe de son départ à Lifu: Hadfield (E Among the natives of the Loyalty Group. London, 1920, p. 278 ss.

⁽⁷⁾ Clan originaire de Zimitēt (Nathalo) à Lifu, où il était déjà <u>obotkong</u> (<u>atesi</u>). Possède un <u>kong</u> (dieu) pierre du nom de Katebu Habitait au lieu dit <u>Kat</u> quand Dewi, l'<u>obotkong</u> de Imwene, y a abordé en venant de Wallis.

Clan Jeula(1)

Chefferie indépendante de l'ilot Heo (Beautemps-Beaupré); actuellement sise au bord de mer après Takeji, au lieu appelé également Heo.

Apportent le <u>fat</u> au chef: (2)

Itasem mutu de aliki, héraut;

Bolo (3) matua, conseiller et serviteur; a le droit de réprimande peut manger les restes du chef;

Readus faça atua, prêtremet devin; gardien des richesses, possède le droit d'intercession et s'ilgen use, le chef ne peut refuser d'accéder à son désir; maître du vent d'Ouest

Mann

<u>Mair</u> pour mémoire; s'est brouillé depuis une trentaine d'années avec Jeula et a transféré son hommage à Bahit;

Offre au chef le tang sahac, présent de pure forme:

Hugeda branche cadette de Majele;

Dignitaire n'offrant pas le fat:

Majele (5) nalapa. serviteurk officier de bouche;

Travaille à la chefferie, sans avoir d'allégeance directe:

Sulu sujet de Bahit (6) sert d'intermédiaire entre les deux chefferies.

(2) Tous originaires de Wallis.

(4) Pour faire venir de vent, ceux de la branche Wasila de ce clan dansent autour d'un rocher de Heo qui serait une vieille de chez

(5) eux pétrifiée. Appelé aussi Fau.

⁽¹⁾ Clan originaire de Wallis, venu avec Nekelo dont il formait une branche cadette. La tradition veut que l'ancêtre, parti en ambassadeur à Fayawe paur ramener la fille de Daume pour être la femme de son frère, l'épousa lui-même et partit avec ses sujets à l'îlem Hen que lui céda son beau-père Daume. Jeula a toujours entretenu de bonnes relations avec Imwene, ainsi qu'avec la région de Hiensghène (Mac) sur la Grande Terre.

⁽³⁾ Appelé aussi Tulangi. Possède en propre la partie est de Heo, là où il y a l'entrée de Wateulangi, pays des morts pour les gens de Yai. Logoti, la vieille pétrifiée sur l'ilot Motu Tapu appartenais dit-on, au clan Bola.

⁽⁶⁾ Auparavant jouait le rôle de <u>nalapa</u> auprès de Nekelo avec qui il était venu de Wallis.

Clan Nekelo(1)

Chefferie indépendante sise à Takeja

Apportent le <u>fat</u> au chei; (2)

Fuluke nalapa, serviteur, officier de bouche, chef des travaux.

Polave faga atua, prêtre et devin, (3) possède le droit de répri-

mande mais pas celui de porter la main sur le chef;

Homa mutu de aliki, héraut;

Manemu matua, conseiller et ouvrier;

Karepo

Mbwena

Wakolo(4)

Kewan

Môndo

Tewa

Nikë koelu

Wombea

(1) Chef de la migration, venu de Wallis à la fin du 18ème siècle. Cf. pour la tradition de cendépart: Burrows (E.G.)-Ethnology of Uvea (Wallis Island). Bernice P. Bishop Museum. Bull.145. Honolulu 1937.

Nekelo aborda d'abord à Unec, mais l'île étant trop petite, il y lais sa Beka et se transporta au bord de mer à Takeji où il fut installé par Wanyume. Aujourd'hui la plupart des terrains de cultures de Nekelo et ses sujets ne leur sont encore que prêtés par les gens de Bahit, d'où des difficultés périodiques. En contre-partia Nekelo semble avoir joué au profit de Bahit, le rêle de mercenar en portant la guerre chez Hwenegei et protégeant ainsi la chefferie de Hnyoxue. D'aprèsbErskine, cette migration aurait été de peu antérieure à celle de Hwenegei. Cf. Erskine, Journal of a cruise among the islands of the Western Pacific in Her Majesty's ship Havannah. London 1853, p. 340 ss. L'îlot Dengala appartiendrait en propre à la chefferie Nekelo.

(2) Tons venus de Wallis avec Nekelo.

(3) C'est lui qui au départ de Wallis donna pour le voyage l'augure rapporté par Burrows.

(4) Réside au lieu dit Walebenu.

Clan Dumai (1)

Grande chefferie sise à Honewaiu sur l'ilôt Muli (ou Hwakaie).

Apportent le fat directement au grand chef:

Meau conduit la guerre:

Wenge (2) mutu de aliki, héraut; une branche cadette, Kapoiri,

fournit le faga atua, prêtre et devin;

Fulawa nalapa, serviteur; parle aussi pour le chef dans certains

cas; branche cadette de Wênge;

Fumeli clan éteint, originaire de Tongatupu;

Eali(3)

Fautolc(4)

Boe(5)

Faiava Wamai chefferie de Faiava

Lekiny <u>Cau</u> chefferie de Lekiny.

(2) Clan <u>wai</u>: maître de l'ilôt Bagat. Il aurait pour appartenance (totem?) le serpemb de mer <u>pusi</u>, sous la forme d'une espèce part culière dite <u>Wangunamâl</u>.

(3) Venu de Wallis avec Dumai.

(4) (5) Clans <u>Wai</u>.

⁽¹⁾ Venu de Wallis avec Mekelo, mais aurait continué sa route pour obéir à la prophétie jusqu'à ce qu'il rencontre à l'ilôt Angem, près de Bagat, les femilles de hakic. Après se serait transporté sur Muli qu'il aurait conquis. Il ne donnerait plus le fat à Nekelo à cause de la distance qui les sépare, mais ce dernier le considère encore, de très loin, comme son sujet.

Clan <u>Wamai</u>(1)

Chefferie sise à Faiava (2)

Apportant la fat au chaft

Suclu (3) mutu de aliki, héraut;

Mates (4) une branche de ce elan habite à la pointe de Lekiny;

⁽¹⁾ Venu de Wallis avec Nekelo; mis en place à Faiava par Dumai.

⁽²⁾ Appelé Wasaü en langue mélanésienne (Hwen Iai).

⁽³⁾⁽⁴⁾ Venus de Wallis. Des clans maîtres de l'île sont partis à Fayawe à l'occasion d'une guerre entre Dumai et Hwenegei.

Clan Cau (1)

Chefferie sise à Lekiny.

Apportent le fat au chef:

Toulu(2) <u>mutu de aliki, faga atua, nalapa,</u> héraut; devin, servi-

Bahea clan éteint; ses terres ont été reprises par Dumai; dont il était une branche cadette; (3)

Bolo matua, conseiller;

⁽¹⁾ Clan originaire de Wallis, venu avec Nekelo et mis en place par Dumai; en relation matrimoniale avec Bai sur la Grande Terre.

⁽²⁾ Clan venu de Wallis.

⁽³⁾ Une autre information en fait un clan maître de la terre.